

Projet pédagogique

Accueil de loisirs élémentaire

2025 / 2026



Sommaire

1 Préambule

2 Présentation du centre

3 Intentions pédagogiques

4 Les Objectifs

5 L'équipe

6 Les activités

7 Le Péri scolaire

8 Le fonctionnement

9 Relation avec la famille

10 Évaluation

11 Conclusion

1- Préambule

Un projet pédagogique axé sur L'EDUCATION POPULAIRE

L'éducation populaire traduit un courant de pensée qui milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient. Cette éducation vise à promouvoir l'amélioration du système social. Elle est perçue comme l'occasion de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter, etc.

L'éducation populaire se définit généralement en complément des actions de l'enseignement formel. Elle accompagne l'enfant à travers une éducation des loisirs qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle trouve tout son sens dans les activités ludiques et sportives proposées dans notre accueil de loisirs. La vie au sein de nos accueils repose sur le respect de règles collectives essentielles au bon fonctionnement de la structure et permettant le vivre ensemble. Les apprentissages proposés sont l'occasion de développer des capacités à vivre en société : confronter ses idées, partager une vie de groupe.

Le Projet de Direction

Le projet de direction, sur lequel s'appuie le Projet Pédagogique, présente les intentions éducatives portées par la municipalité de Noiseau. Elles reposent sur le principe que chaque être humain doit apprendre et s'enrichir dans le respect de la laïcité et des différences sociales et culturelles.

Le respect de la laïcité est fondamental dans l'apprentissage de la vie en collectivité. Elle permet à chacun, dans le respect de ses propres croyances et de sa propre culture, d'apprendre à développer la tolérance. C'est grâce à cette tolérance que nous pouvons vivre ensemble, non pas en plusieurs communautés recroquevillées sur elles-mêmes, mais en une seule et même communauté, à l'intérieur de laquelle chacun conserve sa personnalité et reste un être à part entière.

C'est aussi permettre à chacun de rester ouvert sur le monde qui nous entoure, qu'il soit plus ou moins proche de nous. C'est dans la recherche de cet objectif qu'il nous a semblé important que chacun puisse accéder à un « décloisonnement » familial, social et culturel.

C'est également pour cette raison qu'il est indispensable de promouvoir des activités, non pas de « consommation », mais des activités avec de réels objectifs pédagogiques (sortir de sa rue, de son univers, découvrir l'environnement extérieur).

Il est important que l'enfant prenne conscience qu'il existe un monde extérieur qui peut être différent de son environnement familial et qu'il est une pièce d'un puzzle regroupant un ensemble collectif soumis à des règles communes.

Suite à un changement d'équipe, nous avons souhaité retravailler et mettre à jour le projet pédagogique dans le but qu'il concorde parfaitement aux valeurs que nous souhaitons défendre.

Toute l'équipe d'animation a mis sa pierre à l'édifice dans la rédaction de celui-ci et dans le choix des objectifs pédagogiques.

Nous avons pour objectif global, cette année

2 - Présentation des locaux

Accueil élémentaire, 2 rue Léon Blum.

Le centre de loisirs élémentaire accueille les enfants de 6 à 11 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. C'est un lieu d'accueil, de découverte et d'épanouissement qui complète le cadre familial et scolaire.

3 salles sont mises à notre disposition pour y accueillir les enfants. Un accès direct à la cour nous permet de jouer dans un espace clos et sécurisé et facilite le transfert des enfants vers le restaurant scolaire.

De plus nous bénéficions des installations sportives municipales situées dans la même enceinte que notre site d'accueil.

L'accueil de loisirs est utilisé pour les temps péri et extra scolaires :

- l'accueil périscolaire du matin et du soir ;
- la pause méridienne ;
- l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires.

Ce lieu commun permet aux enfants de poursuivre leurs activités tout au long de la journée (matin, midi et soir). Les enfants se retrouvent dans un environnement familial et agréable. Cette connaissance des lieux leur permet d'évoluer en confiance.

L'accueil de loisirs élémentaire comporte trois salles principales

La Salle d'accueil

Cette première salle nous permet d'accueillir les enfants dès leur arrivée. Elle est utilisée pour l'accueil périscolaire (matin et soir) et l'accueil de loisirs. On dispose de cet espace également dans le cadre des activités manuelles. Les enfants peuvent également jouer aux jeux de société.

La Salle ABC

Cet espace est réservé à la lecture, aux jeux de société et informatique. Elle est utilisée lors de la pause méridienne et de l'accueil de loisirs. Elle est aménagée de tapis, de coussins, invitant les enfants à se détendre, à lire dans le calme mais aussi de tables et de bancs, pour éventuellement faire des activités manuelles.

La Salle d'activités

Cette pièce dispose de plusieurs tables et de chaises pour réaliser des activités manuelles.

Elle est utilisée lors de la pause méridienne et de l'accueil de loisirs.

Les enfants peuvent s'approprier le lieu et participer à la décoration de la salle, en relation au thème défini.

Le centre possède également un préau, des toilettes (différenciées garçons / filles et adultes), une réserve pour le gros matériel, les articles de sport, et les vestiaires du personnel.

Gymnase Léo Lagrange

Salle de sport située à proximité directe du centre de loisir (50 mètres). Son accès se fait par une porte en accès direct à l'intérieur du centre, sans nécessité d'emprunter les voies de circulation. Elle est composée de toilettes, vestiaires et d'une grande salle dotée d'une surface multisport aux dimensions d'un terrain de hand-ball.

Cette salle permet la mise en place des activités sportives et les grands jeux préscolaires.

Foyer des Anciens

Située sous le réfectoire, cette salle nous permet de mettre en place des activités manuelles, des jeux à thèmes.

L'accueil de loisirs est utilisé pour les temps péri et extra scolaires :

- l'accueil périscolaire du matin et du soir
- la pause méridienne
- l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires.

Ce lieu commun permet aux enfants de se retrouver dans un environnement familial et agréable. Cette connaissance des lieux leur permet d'évoluer en confiance.

Caractéristique du public

Axes	Public 6 – 11 ans
Affectifs	▪ La personnalité s'affirme ▪ Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser ▪ Besoin d'affection ▪ Vie d'équipe, besoin de copains ▪ Capacités de coopération et de discussion
Intellectuels	▪ Explorer, manipulé, coordonné ▪ Perfectionner ses attitudes ▪ Âge des principales acquisitions ▪ Recherche de savoir ▪ Indépendant pendant le jeu ▪ Enfant à de l'énergie pour faire des apprentissages
Physique	▪ Maîtrise du corps et de l'esprit ▪ Besoin de se dépenser / Bonne récupération physique ▪ Notion de la réalité ▪ Besoin de dormir (environ 10 h) ▪ Bon appétit
Psychologique	▪ Découverte de l'autre, du MONDE ▪ Oui aux valeurs des adultes ▪ Ne croit plus en la toute-puissance parentale / se détache des parents ▪ Recherche des autres / appartenance à un groupe ▪ Découverte de la vie, de la mort aussi ▪ Établir des règles du jeu ▪ Importance du mensonge ▪ Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples)

3 - Intentions pédagogiques

Objectifs :

1] Pour le développement de l'autonomie et de l'inclusion

À chaque étape de sa vie, l'enfant acquiert un peu plus d'autonomie afin de devenir au terme de son développement, un adulte citoyen libre et responsable. Notre accueil de loisirs a son rôle à jouer dans la poursuite de cet objectif et il nous a semblé important de nous positionner et d'accompagner les enfants dans ce dispositif éducatif.

Les enfants seront en mesure de :

- *Se positionner sur l'activité de leur choix, prise de décision.*
- *Élaborer des jeux ou activités pour le groupe.*
- *Manger seul et débarrasser.*
- *S'approprier les lieux*

Moyens mis en place :

Lors des rassemblements du matin, les activités proposées par l'équipe d'animation sont inscrites sur un tableau. Les enfants doivent s'inscrire aux activités qu'ils souhaitent. L'enfant a également la possibilité de ne pas participer aux activités, il devra cependant être sous la surveillance d'un animateur et ne pas perturber le déroulement des activités.

Des sensibilisations aux différents jeux et activités sont organisées pour susciter l'envie chez l'enfant, de les découvrir et/ou d'y participer. (Par des affichages, des déguisements et autres personnages etc...).

Le temps du repas également permet à l'enfant d'acquérir une certaine autonomie dans la gestion de ce qu'il aime, ce qu'il mange et du service à table (manger seul, se servir, etc.).

Des enfants pourront organiser (avec l'aide et la vigilance de l'équipe d'animation) des jeux ou des activités pour d'autres groupes.

Critères d'évaluation :

- Les enfants sont-ils en capacités de choisir seul leurs activités ?
- Sont-ils force de proposition dans la création de nouveaux jeux ?
- Sont-ils autonomes sur le temps du repas ou l'accompagnement de l'adulte est-il demandé ?

2] Favoriser le vivre-ensemble

Parce que la société de consommation actuelle pousse toujours vers plus d'individualisme et de repli sur soi, nous mettrons en place un fonctionnement favorisant une vie collective harmonieuse, basée sur l'échange et le compromis, tout en garantissant l'épanouissement de l'individu au sein du groupe. Se confronter à l'autre, rencontrer des enfants ayant un vécu et une culture différente permettra à chacun de s'enrichir et de s'ouvrir. L'acceptation des différences et donc plus généralement la tolérance ne peut être établie que lorsqu'on a conscience des différences de l'autre et de ce que cela implique comme condition de vie. C'est au contact des autres que l'on se construit, que l'on acquiert des connaissances, des compétences, des savoir-faire. Pour que cet enrichissement soit possible, il est fondamental que chacun trouve sa place dans le groupe.

Les règles de vie en collectivités sont nécessaires à la construction de chaque enfant qui devra les respecter tout au long de sa vie.

Les enfants seront capables de :

- *Résoudre les éventuels conflits par la non-violence et le dialogue*
- *Établir les règles de vie de la structure (et donc du vivre-ensemble), les respecter et les faire évoluer si nécessaire*
- *Communiquer et tenir compte de l'avis des autres*

Moyens mis en place

Réunions d'enfants (Forum) : les jeunes apprennent à écouter les autres, respecter le temps de parole de chacun, prendre en compte et accepter des opinions différentes.

Responsabilisation par petit groupe pour un certain nombre de tâches (mettre la table, débarrasser, sortir ou ranger le matériel etc...).

Mise en place d'activités favorisant l'entraide et la cohésion au sein du groupe (jeux de coopération).

Respect des rythmes individuels, mise en place de temps calmes, de temps libres selon les demandes et besoins de chacun.

Proposition de médiateurs de l'accueil. Accompagné par l'adulte, l'enfant devra gérer les conflits.

Critères d'évaluation :

- Les réunions forum ont-elles lieu, et à quelle fréquence ?
- Participation aux jeux de coopération ?
- Comment se place l'enfant dans la gestion des conflits ?

3] Pour le développement durable

Parce nous nous croyons qu'il est nécessaire de sensibiliser le plus tôt possible aux gestes « écolos » du quotidien, nous souhaitons donner une place importante au développement durable dans notre projet pédagogique. A l'heure où, à échelle bien plus grande, les catastrophes naturelles et/ou écologiques et/ou industrielles ne sont plus rares, il est important de savoir comment sensibiliser les enfants que nous accueillons à ce sujet. Ainsi nous mettrons en place un fonctionnement global favorisant le développement durable dans la limite des moyens matériels et humains mis à notre disposition.

Les enfants seront en capacité de :

- *Savoir ce qu'est le « développement durable » et en quoi cela consiste*
- *Adapter son comportement au quotidien pour favoriser, à son échelle, le développement durable (tri sélectif).*

Moyens mis en place

L'accueil de loisirs a investi dans une malle contenant des jeux ludiques présentant le développement durable afin de pouvoir apprendre en s'amusant.

Sensibilisation aux gestes du quotidien, à la maison mais aussi au sein du centre (éteindre la lumière en étant le dernier à sortir d'une pièce, ne pas laisser couler l'eau en prenant sa douche ou en se brossant les dents, prendre soin du matériel mis à disposition, éviter de gâcher la nourriture, ne tirer qu'une seule fois la chasse d'eau et ne pas jouer avec etc...).

Recycler tous les matériaux non utilisés ou déjà utilisés pour les activités manuelles (feuilles, cartons, etc...) dans la mesure du possible.

Critères d'évaluation :

Les enfants sont-ils capables d'expliquer ce qu'est le développement durable ?

Les enfants sont-ils capables de trier les déchets correctement ?

Les enfants ont-ils pris conscience des enjeux pour notre environnement ?

4] Pour l'inclusion des enfants en situation de handicap

L'inclusion consiste à accueillir tous les enfants, quels que soient leurs besoins ou leurs différences, en leur permettant de participer pleinement à la vie du centre de loisirs. Elle ne vise pas à faire entrer l'enfant dans un cadre rigide, mais à adapter l'environnement, les activités et les pratiques pour qu'il trouve sa place au sein du groupe.

Dans cette démarche, chaque enfant est considéré comme un individu à part entière, avec ses capacités, ses rythmes et ses besoins spécifiques. L'inclusion favorise le respect, la coopération et l'enrichissement mutuel entre les enfants, tout en contribuant à développer des valeurs de solidarité et de vivre-ensemble.

Les enfants seront capables de :

- *Aménager des espaces adaptés afin qu'ils se sentent bien*
- *Proposer des activités adaptées à leur situation*

Moyens mis en place

Le centre de loisirs s'engage à favoriser l'inclusion des enfants porteurs de handicap en mettant en place un accueil adapté et bienveillant. L'équipe d'animation est sensibilisée aux besoins spécifiques de chaque enfant et veille à proposer des activités accessibles à tous, grâce à des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles.

Un travail étroit est mené avec les familles et les partenaires éducatifs afin d'assurer un suivi cohérent et individualisé. Lorsque cela est nécessaire, un accompagnement renforcé peut être mis en place.

Les espaces et le matériel sont aménagés pour faciliter l'autonomie et le confort de chaque enfant. Par ailleurs, les activités encouragent la coopération, le respect des différences et la participation de tous à la vie collective.

L'objectif est de permettre à chaque enfant de s'épanouir, de développer ses compétences et de trouver sa place au sein du groupe, dans un cadre sécurisant et inclusif.

Critères d'évaluation :

L'enfant se sent-il bien et participe-t-il aux activités proposées ?
L'enfant est-il intégré au groupe et développe-t-il des relations avec les autres ?
Les adaptations mises en place sont-elles pertinentes et ajustées à ses besoins ?

Évaluations

Afin de vérifier dans quelle mesure les différents objectifs cités ci-dessus ont été atteints, différents moyens d'évaluations seront mis en place :

Réunions régulières avec tous les membres de l'équipe : bilan de la journée (objectif de l'activité atteint ? l'activité a-t-elle eu du succès ? pourquoi ?) ... et la vie collective (les animateurs devront porter une attention toute particulière quant à la place de chaque enfant dans le groupe. Pourquoi cet enfant n'a pas participé à l'activité ? Quels sont ses rapports avec les autres enfants du groupe ? Ses rapports avec les adultes ?), place de chaque animateur dans l'équipe ? y a-t-il des difficultés ?

Réunions avec les enfants : ont-elles eu lieu ? A quelle fréquence ? Qui a mené la réunion ? De quelle manière ? Dans quel but (bilan ? préparation ? régulation ?) Les jeunes ont-ils participé, émis des propositions ?

Suivi individualisé des membres de l'équipe d'animation : pour veiller à ce que chacun se sente bien dans l'équipe, revenir sur des situations délicates....

Un suivi individualisé des animateurs stagiaires sera mis en place tout au long de leur stage, via des bilans formels, au cours desquels l'animateur comme nous échangerons sur son vécu, ses réussites, ses difficultés rencontrées, afin qu'il puisse avancer dans sa formation. Toutefois, selon notre principe de fonctionnement, une régulation permanente et une disponibilité à chaque instant de la journée sera effective.

Les animateurs sont évalués sur leur pratique au minimum une fois par an. Régulièrement, des réunions sont organisées par les directeurs

Objectifs Généraux et Opérationnels

Objectifs généraux	Objectifs pédagogiques
Sensibiliser à l'éco-citoyenneté	- Organiser des activités autour de la nature (sorties, potager, recyclage, tri des déchets) - Mettre en place des ateliers de découverte de l'environnement (faune, flore, biodiversité) - Intégrer des gestes éco-responsables dans la vie quotidienne du centre - Créer des supports pédagogiques (affichages, jeux, défis écologiques) - Développer des projets concrets (nettoyage de site, compost)
Inclure les familles au projet de la structure	- Mettre en place des outils de communication régulière (mail, affichage, cahier de liaison) - Organiser des temps d'échanges avec les familles (réunions, cafés des parents) - Inviter les familles à participer aux événements - Créer des questionnaires de satisfaction - Valoriser la participation des familles
Rendre l'enfant acteur de sa journée et de la vie au centre	- Proposer des temps de choix d'activités - Mettre en place des conseils d'enfants - Impliquer les enfants dans les tâches quotidiennes (rangement, installation) - Développer l'autonomie dans les gestes du quotidien - Favoriser la prise d'initiative et la responsabilisation
Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap	- Adapter les activités selon les besoins des enfants - Mettre en place des projets individualisés si nécessaire - Former l'équipe d'animation au handicap - Aménager les espaces pour l'accessibilité - Travailler en partenariat avec des structures spécialisées - Favoriser l'inclusion et la coopération entre tous les enfants

Exemple de thématiques annuelles

Période	Thème	Exemple d'activités
Automne	Aventuriers de la nature	Sortie nature, potager, land art
Hiver	Voyage autour du monde	Découverte des cultures, cuisine, contes
Printemps	Petits scientifiques	Expériences, bricolage scientifiques
Été	Festival des talents	Spectacles, expositions, créations

La formation et l'évaluation de l'équipe d'animation

La formation et l'évaluation sont nécessaires pour l'évolution de chacun, cela permet de prendre du recul face à sa pratique.

L'animateur est formé et accompagné dans la menée de ses activités aussi bien que dans la gestion de la vie quotidienne.

Des formations spécifiques peuvent être effectuées via l'organisme CNFPT.

L'évaluation c'est ?

- Mesurer l'avancée de chacun
- Déterminer les attentes et les acquis individuels et collectifs
- Possibilité d'améliorer son fonctionnement

Avant

Exposer les connaissances
Cerner les difficultés
Cerner les attentes
Fixer les critères d'évaluation

Pendant

Observer l'évolution de l'animateur ou du stagiaire
Se référer aux critères définis

Après

Faire un bilan et déterminer les champs d'améliorations
Mesurer l'évolution en utilisant des ...

5 - Equipe d'animation

FPT = Fonction Publique Territoriale

DIRECTEUR du CENTRE

NOM Prénom	Qualification	Périodes
LINGUET Myrtho	ETAPS	Accueils périscolaires Mercredis Vacances scolaires (Titulaire FPT)

ANIMATEURS et ANIMATRICES TITULAIRES et CONTRACTUELS

NOM Prénom	Qualification	Périodes
BORDAS Christine	BAFA	Accueil périscolaire Mercredis Vacances scolaires (Titulaire FPT)
DA SILA CASTRO Vera	BAFA	Accueil périscolaire Mercredis Vacances scolaires
Karine BORIES	BAFA	Accueil périscolaire Mercredis Vacances scolaires
LEOPOLDIE Elisabeth	BAFA	Accueils périscolaires Mercredis Vacances scolaires
BONHEUR Rudolphe	BAFA en cours	Accueils périscolaires Mercredis Vacances scolaires

Le rôle du directeur

Rôle pédagogique :

- Mettre en application le projet éducatif des organisateurs,
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs et le faire respecter,
- Faire les bilans hebdomadaires et le bilan final des projets menés,

Gestion du personnel :

- Former et évaluer son équipe,
- Aider les animateurs à la mise en place des activités,
- Gérer les absences des animateurs.
- Gestion des conflits / Régulation de groupe,
- Entretiens individuels

Gestion logistique :

- Gestion des stocks et des locaux
- Régler les problèmes matériels,
- Veiller au respect des règles de sécurité,

Rôle administratif

- Proposer le recrutement de son équipe d'animation,
- Préparer, proposer et veiller au respect du budget, assurer son suivi,
- Etre en contact régulier avec la responsable du service jeunesse de la mairie, la DRDJS et le gestionnaire des restaurants scolaires.

Le rôle de l'animateur

- Assurer la santé physique et morale des enfants.
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique et le respect de celui-ci.
- Construire une relation de qualité et de confiance avec les enfants.
- Accueillir et communiquer avec les familles.
- Préparer, encadrer et animer des projets d'animation.
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets où activités.
- Être à l'écoute et disponible pour les enfants et son équipe.
- Être cohérent entre ses paroles et ses actes.
- Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité des enfants.
- Favoriser la création et la découverte.
- Structurer, donner des limites et fixer un cadre.
- Respecter le matériel et les locaux.
- Prendre en considération les conseils donnés par l'équipe ou la direction.
- Capacité de se remettre en question et de prendre du recul face à ses actions.
- Connaître et s'adapter au public qu'il encadre.
- Accompagner les enfants dans l'intégration au reste du groupe.
- Être neutre et objectif dans la gestion des conflits.

L'animateur est un modèle pour l'enfant et doit rester dans son rôle éducatif.

Le non négociable

- La consommation d'alcool.
- La mise en danger physique ou morale des enfants.
- Le téléphone doit être à disposition mais en aucun cas servir de support pour les activités.
- Le non-respect du projet pédagogique.
- Avoir un langage ou comportement inapproprié à l'encadrement de mineurs.
- Les retards récurrents.

5-Journée type accueil de loisirs extra scolaire

8h00 – 8h55 (depuis 7h30 les mercredis hors vacances scolaires) : Accueil des enfants et des familles. Jeux libres.

9h30 : Rangement + rassemblement + présentation des activités

10h - 11h : Activités

11h : Rangement

11h30 – 11h45 : Rassemblement des groupes. Préparation au repas.

12h – 13h : Repas

13h – 14h : temps calme + activités calmes

14h : Rangement + rassemblement + présentation des activités

14h15 – 15h15 : Activités

15h15 : Rangement + jeux libres

15h45 : Préparation au goûter

16h00 – 16h30 : Goûter

16h30 – 17h00 : Jeux libres

17h00 – 18h30 : Accueil des familles et jeux libre (vigilance des animateurs)

Journée type péri scolaire

7h15 – 8h20 : Accueil des enfants

11h20 – 13h20 : Pause méridienne

18h00 – 19h00 : Accueils des enfants

Mercredi : 7h15- 19h00

Descriptif des différents temps de la journée

Arrivée et départ du centre

La direction du centre et les animateurs accueillent les enfants. Il est important que le directeur soit présent à cet instant afin d'échanger, si nécessaire, avec parents et enfants. Ensuite, les enfants sont dirigés vers la salle d'activités où ils peuvent choisir un jeu sans contrainte et retrouver leurs amis.

Un animateur complète un registre des présences à l'arrivée des enfants et à leur départ.

L'accueil a lieu dans la salle d'accueil.

Durant 15 à 20 min, les enfants se regroupent avec les animateurs et discutent du programme de la journée. Les enfants choisissent alors une activité proposée par un animateur. Plusieurs groupes peuvent être constitués s'il y a une grande diversité dans la demande des enfants. Pour ceux qui n'ont trouvé aucune activité, ils peuvent parfaitement faire une activité librement.

Organisation des activités

C'est un moment privilégié d'échanges pour les enfants. L'équipe d'animation a souhaité que l'animateur référent partage le repas avec les enfants. Les consignes détaillées ci-dessous sont également pratiquées par les animateurs lors de la pause méridienne du temps scolaire.

L'équipe pédagogique a souhaité laisser le choix à l'enfant de se placer en fonction de ses affinités (amis, frère, sœur), ce qui a l'avantage de sécuriser les plus jeunes.

- **Chaque enfant mange-t-il ce qu'il veut ?**

C'est un débat pédagogique important. L'équipe d'animation, lors de réunions préliminaires, a défini une attitude commune :

L'animateur peut intervenir sans pour autant forcer « à manger ». Il peut, par sa capacité de conviction, sa bonne humeur, son plaisir personnel, inciter les enfants de sa table à goûter tous les aliments présentés.

- **L'ambiance du repas est fondamentale :**

Il appartient à l'animateur d'animer ce moment de convivialité. Il doit profiter de ce temps pour être particulièrement à l'écoute des envies, des souhaits ou des problèmes des enfants.

- **Prend-on en compte les régimes médicaux ou alimentaires ?**

Le respect de chacun demande à ce que l'on prenne en compte ces régimes. Le directeur veille à ce respect et informe le personnel de cuisine.

- **Les règles de bonne conduite à table : peut-on parler à table ? comment doit-on se tenir ?**

Bien sûr, il est important d'échanger à table mais sans crier ; il est recommandé de contrôler à chaque table le niveau sonore plutôt que de demander le silence en criant à travers toute la salle.

Il existe des règles basées sur le respect d'autrui et de soi-même qui peuvent s'acquérir au cours du repas. L'éducation des enfants à table consiste à apprendre des gestes simples et efficaces comme, par exemple, tenir des couverts, couper sa viande, se servir et servir les autres...

- **Comment se fait le service à table ?**

Le repas est reparti dans plusieurs plats afin que chaque table puisse avoir un plat.

Les enfants prennent l'initiative de se servir chacun à tour de rôle, ce qui permet de mettre en pratique la notion de partage.

- **Peut-on se lever et se déplacer durant tout le repas ?**

L'équipe d'animation a opté pour la possibilité de déplacements avec autorisation de l'animateur pour un motif précis, notamment pour aider au service (pain, eau) ou aller aux toilettes.

- **Les enfants participent- ils aux tâches matérielles ?**

Il est souhaitable que les enfants débarrassent la table en empilant verres-assiettes et couverts.

- **Peut-on sortir de table dès que l'on a fini ?**

Nous avons souhaité que tous les enfants terminent le repas ensemble. Cependant, afin d'éviter toutes bousculades et autres risques de blessures, les enfants seront invités à quitter le réfectoire par petits groupes et accompagnés d'un animateur.

- **Où et quand le goûter a-t-il lieu ?**

Il est servi à l'accueil de loisirs à partir de 16h après les activités dans le réfectoire mais il peut également être pris lors des sorties extérieures

6 - Les activités

L'activité permet à l'enfant de se construire, de s'exprimer par le jeu, la réflexion, la créativité. Le temps libre est un moment privilégié pour l'enfant qui se crée ses propres jeux. Les différentes salles permettent aux enfants de se retrouver seuls ou en groupe pour construire leur propre temps personnel.

Les enfants réalisent leurs travaux par petits groupes. Des activités « gravure, calligraphie, mosaïque, aquarelle, peinture, théâtre, chant... » sont proposées aux enfants.

Les activités sportives sont des moments d'expression où les enfants participent à des jeux collectifs, de parcours, de relais, de jeux de balles, sous le contrôle des animateurs. L'intérêt alors n'est pas d'organiser des jeux encadrés par un règlement déjà connu de tous (match de football, basket etc.) mais, à partir du jeu de base, de définir en commun notre propre règlement. Cela permet à tous de mieux accepter et comprendre les éventuelles décisions

de l'arbitre. Le jeu libre où chacun peut satisfaire ses envies fait partie de l'activité physique. L'enfant sans contrainte utilise l'espace et le matériel mis à sa disposition (cerceaux, ballons, balles de tennis, cordes à sauter...).

En conclusion :

Favoriser le choix de l'enfant, le choix véritable et non contraint...

L'enfant ne devra pas seulement choisir des activités parmi un panel proposé (choisir parmi le choix des animateurs), mais il devra être à l'origine du choix de ses activités. L'enfant ne doit pas seulement « consommer » des activités, il doit être acteur et libre de ses choix. La définition des activités se fait en concertation avec le public accueilli et l'équipe d'animation prend en compte les souhaits et envies des enfants. L'animateur accompagne l'enfant mais ne décide pas à sa place, il doit être préparé à la frustration qu'il peut y avoir à organiser rigoureusement une activité qui ne recevra pas l'assentiment des enfants.

De même qu'un enfant en « activité libre » (« l'activité libre » faisant partie intégrante des moyens pour atteindre les objectifs pédagogiques) ne doit pas faire « culpabiliser » l'animateur/trice qui aurait « l'impression de ne servir à rien ». L'animateur/trice est un guide, une béquille sur laquelle l'enfant peut s'appuyer en cas de besoin. L'animateur doit respecter le cadre qu'il s'est lui-même fixé à travers le projet pédagogique.

Les activités proposées doivent toujours être en adéquation avec les intentions pédagogiques définies préalablement.

Enfin, l'équipe d'animation doit toujours avoir comme objectif le plaisir de l'enfant sous peine de rendre l'activité inefficace.

Moyens mis en œuvre :

Les plannings d'activités sont réalisés lors des réunions de préparation. L'équipe d'animation définit ensemble le thème qui sera abordé avec les enfants.

Certains critères doivent cependant être respectés,

- Activités variées, adaptées à l'âge et aux capacités des enfants.
- Activités en relation avec le thème.
- Activités qui font appel aux capacités des animateurs : compétences particulières dans un domaine : musique, chants, danses, activités manuelles, etc
- Activités qui tiennent compte de l'environnement local : locaux, espaces, infrastructures.
- Activités qui tiennent compte du matériel à disposition.
- Rôle de l'animateur : il est le meneur des activités sauf intervention d'un prestataire extérieur.

L'équipe de direction se charge, quant à elle, des réservations auprès des différents prestataires et valide les plannings d'activités proposées.

7 - Périscolaire

Le périscolaire sur la commune de Noisseau se décline en trois temps :

	École élémentaire Jean Jaurès
	<i>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</i>
Garderie Matin	7h15-8h20
Pause Méridienne	11h30-13h20
Garderie Soir	18h00-19h00

Organisation :

Pause méridienne :

Dans un premier temps, nous bénéficions de deux périodes de restauration sur structure : 11h30 à 12h30 et 12h30 à 13h20.

Cette pause est scindée en deux périodes de 50/60 minutes (transition comprise).
Une période pour le repas et l'autre pour la pratique d'activité

Élémentaires :

- Deux services en alternance avec dans un premier temps : CP/CE1/CE2 au restaurant scolaire pendant que CE2/CM1/ CM1/CM2 partent en activités.
- Rotation vers 12h30/12h35.

Activités :

La créativité des enfants sera constamment sollicitée

La notion de créativité est étroitement liée dans notre projet à l'imagination. Leur créativité sera sollicitée au sein des thématique ce qui les rendra acteur de l'histoire

De plus, les enfants auront l'opportunité en temps de périscolaire ou d'accueil de loisirs de participer à différents ateliers afin de développer leur créativité

- Atelier manuel
- Atelier nature
- Atelier cuisine
- Atelier sportif
- Atelier théâtre

Notre projet crée un lien fort entre la créativité et l'imaginaire : le développement de l'un améliore le développement de l'autre. L'intérêt de cet objectif est très important pour nous car il permet de renforcer des éléments essentiels au développement de l'enfant. Ainsi, cela leur permet de grandir dans un lieu qui leur apprend le vivre ensemble, le respect ou encore la diversité tout en s'amusant.

Accueil matin / soir :

Matin et soir, l'équipes d'encadrement, toujours accompagnées d'un responsable, accueillent les enfants dans la structure située dans l'école Jean-Jaurès

- Salle d'accueil située dans l'école Jean-Jaurès

Des jeux et du matériel à dessin sont accessibles à tous. Des armoires renferment du matériel pour les activités manuelles. Les animateurs proposent aux enfants des activités simples et variées.

Encadrement

				ELEMENTAIRES		
				matin	midi	soir
Effectif Enfants *				30	205	15
Effectif encadrement *				3 + 1 responsable	13 + 1 responsable	2 + 1 responsable

** Moyenne sur l'année / ajustement de l'équipe d'encadrement en fonction des inscriptions*

8-Fonctionnement

Travail en équipe :

Tous les membres de l'équipe d'animation (animateurs, et équipe de direction) devront travailler ensemble afin d'atteindre les différents objectifs présentés dans le projet pédagogique. Les décisions se prennent après concertation de l'équipe entière. Si un membre de l'équipe est en difficultés vis à vis d'un enfant ou d'une situation, les autres seront présents pour le soutenir, le conseiller. Chaque membre de l'équipe apprendra aux autres et des autres.

La vie quotidienne et temps informels : « *Une activité finie est une activité rangée... »*

Les enfants sont chargés du rangement, du maintien en état du matériel et des jeux mis à leur disposition. Les animateurs auront un rôle régulateur dans la gestion des temps informels : ils veilleront à rappeler et à faire respecter les règles de vie qui

auront été établies par l'ensemble du groupe (enfants et équipe). Pour la cohérence pédagogique, les règles doivent être respectées par tous (enfants et adultes) !!!

Mixité :

La mixité est bien évidemment autorisée au quotidien dans la pratique des activités, des sorties... Mais dès que l'on entre dans la sphère intime (toilettes), la mixité est interdite pour les enfants de plus de 6 ans. Les animateurs devront être vigilants et seront tenus de faire respecter cette règle, afin de garantir la sécurité physique et affective des jeunes. Des sanitaires distincts filles/garçons sont à disposition avec dans chacun un W.C. individuel et fermé.

Sanctions / Punitions :

La punition parce qu'elle revêt un caractère brimant et se révèle très souvent inefficace ne fait pas partie de notre fonctionnement. Lorsqu'un enfant ne respecte pas une règle, nous devons tout faire pour qu'il comprenne que cela peut avoir des conséquences plus ou moins importantes sur un membre du groupe ou sur les locaux, et d'autre part qu'en cas d'incident, il se doit, dans la mesure du possible, réparer la faute commise. Par conséquent si malgré plusieurs remarques et explications, un enfant transgresse à nouveau une règle et gêne le groupe, une sanction sera prise, éventuellement en équipe, et elle sera expliquée à l'enfant.

Accueil d'enfants en situation de handicap :

Après concertations entre la famille, l'équipe pédagogique et l'organisateur de l'accueil (mairie de Noisseau), ainsi que dans la limite des moyens matériels et humains, nous mettrons en place tout ce qui est nécessaire pour accueillir l'enfant en situation de handicap. Nous serons attentif à ce que soit fait de la manière la plus adaptée à sa situation et de sorte qu'il puisse s'intégrer au groupe et aux activités de la même façon que tous les autres enfants et en toute sécurité. Si besoin, et après discussion avec l'enfant et sa famille, l'équipe d'animation prendra le temps d'expliquer de manière adaptée aux autres jeunes la nature de sa situation. Ainsi, en comprenant la situation, ils pourront intégrer de la meilleure des manières possible l'enfant au sein du groupe.

9 - Relations avec les familles

A quoi faut-il veiller au départ et à l'arrivée des enfants avec leurs parents ?

L'équipe pédagogique a souhaité être présente à l'accueil au moment de l'arrivée des enfants afin de favoriser les relations avec les parents ou l'accompagnateur présent. Il est important d'informer sur le programme de la journée et le soir de prendre le temps de faire un bilan sur la journée écoulée.

Les animateurs doivent également veiller à ce que les enfants retrouvent toutes leurs affaires.

Nous essayons d'associer les parents à notre démarche pédagogique. C'est pourquoi nous souhaitons établir une relation étroite avec eux en organisant des rencontres quotidiennes et en rédigeant régulièrement des comptes-rendus et bilans des activités (Réunion de début d'année, portes ouvertes/expositions, spectacles de fin d'année ou de vacances...). C'est à l'animateur d'établir le dialogue et on s'aperçoit que les parents sont souvent ravis d'établir ce contact et que certains sont mêmes prêts à rendre de multiples services.

Nous devons être très vigilants lors des temps d'accueil sur l'identité de la personne qui récupère l'enfant. Lors d'un problème de santé ou d'accident, le directeur informe les parents immédiatement. De ce fait, il doit veiller à ce que les fiches sanitaires et de liaison soient correctement remplies.

Il est primordial, lors des échanges au sein de l'équipe de garder une confidentialité sur les informations données par les parents.

Communication avec les familles

- Affiche du programme chaque mois
- Réunions d'informations et temps festifs
- Bilans annuels partagés
- Échange du projet selon les besoins

Une adresse mail est disponible auprès des familles pour toute information,

loisirs.elementaire@noiseau.fr

11 Conclusion

Le centre de loisirs Christine POLAT élémentaire est un lieu où chaque enfant peut grandir, apprendre, s'amuser et développer sa créativité dans un cadre sécurisé et respectueux.

« *Grandir ensemble, explorer et créer* » reste le fil conducteur de toute l'équipe pour l'année 2025 / 2026